

du lundi 10 novembre 2014

## Budget supplémentaire

Chaque année, la commune ajuste ses prévisions budgétaires pour l'année en cours. Cette année, ce budget supplémentaire comprend 550 226€ en dépenses/recettes de fonctionnement et 112 278€ en dépenses/recettes d'investissement. Votes : 2 abstentions (ARIAL-EELV) ; 5 contre (UMP)

## Rapport d'activités de Tour(s)Plus

Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activités de la communauté d'agglomération qui décrit les différentes actions menées par Tour(s)Plus courant 2013. Il est consultable sur le site internet [www.agglo-tours.fr](http://www.agglo-tours.fr).

## Six conseillers délégués

Le conseil municipal a élu **David Patre, Danièle Bouhourdin, Michel Soulas, Cyrille Jeanneau, Jordi Saez et Pauline Pairis** en tant que conseillers municipaux délégués respectivement à la politique locale de santé ; le logement social ; la politique de formation et d'accès à l'emploi en direction de la jeunesse ; la lutte contre le gaspillage alimentaire, les circuits courts ; les établissements scolaires et les bâtiments communaux vacants ; les déplacements doux. Votes à bulletin secret : 4 abstentions (ARIAL-EELV ne prend pas part au vote)

## Gens du voyage

L'aire de stationnement des gens du voyage pour les villes de Tours et de Saint-Pierre est située avenue Jacques-Duclos. Une convention financière stipule que Tours participe aux frais de gestion de cet équipement à hauteur de 50%. Le conseil prolonge la durée de cette convention jusqu'au 31 décembre 2016. Unanimité

## Les tarifs de location de salles en 2015

A compter du 1<sup>er</sup> janvier :

- **Salle des fêtes** : gratuité une fois dans l'année pour les associations de Saint-Pierre-des-Corps. Puis les tarifs varient de 267€ à 1400€ selon les cas (configuration de la salle, etc.). Décorations florales : de 3€ à 13,5€ l'unité – selon la composition demandée.
- **Salle festive Joliot-Curie**, plutôt orientée fêtes de familles : de 184€ la journée en semaine à 689€ le week-end de trois jours selon les cas.
- **Salles de la Médaille** : gratuité une fois dans l'année pour les associations

de Saint-Pierre-des-Corps, puis de 55€ à 130€ selon le temps et la formule.

- **Salles d'associations du passage Chabrier** : 50€/utilisation, pour les associations. Unanimité

## Radio Saint-Pierre Express

La municipalité accepte la convention avec l'association Les Amis de la Radio domiciliée à Tours, pour un montant de 4100€, pour participer aux animations de la semaine radio organisée par le Service municipal de la jeunesse (SMJ), qui se déroule **du lundi 15 au vendredi 19 décembre 2014** au centre culturel. Unanimité

## ZAC Grand Cour

Le conseil approuve le bilan financier 2013 et le budget prévisionnel 2014 de la zone d'aménagement concerté Grand Cour gérée par le bailleur social Val Touraine Habitat. Votes : 5 abstentions (UMP, ARIAL-EELV, NPA)

## Risque inondation

Par arrêté préfectoral de janvier 2012, le Plan de prévention du risque d'inondations (PPRI) est en cours de révision. Cette procédure prévoit plusieurs étapes de concertation, dont la première concerne la carte des aléas. Le conseil demande des ajustements : que la délimitation de la zone de dissipation d'énergie soit revue ; que l'État propose une alternative au développement du territoire en lien avec la stratégie à l'échelle du Val ; et que la zone 2NAil située rue Marcel-Cachin ne soit plus qualifiée de champ d'expansion des crues. Votes : 2 contre (ARIAL-EELV), 1 abstention (NPA)

## Taxe d'aménagement

La Taxe d'aménagement concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et les aménagements nécessitant une autorisation d'urbanisme. **Elle est fixée à 2,5% par la ville.** Les logements aidés par l'État sont exonérés, un abattement de 50% est mis en place pour les logements bénéficiant d'un prêt à taux zéro. Votes : 3 abstentions (UMP), 1 absent au moment du vote (UMP)

## Télécommunications

La ville lance un appel d'offres pour la fourniture et la mise en œuvre des services de télécommunication de la ville (téléphonie fixe et mobile, Internet et réseau privé virtuel). Votes à bulletin secret : 3 abstentions

## Vente de véhicule

La ville vend un véhicule du Centre municipal de santé pour un montant de 2665€. Unanimité

## Le Pacha

Le restaurant Le Pacha situé place Maurice-Thorez est exonéré de la redevance pour occupation du domaine public, au vu des difficultés rencontrées suite à la destruction de sa terrasse, et ce en vue du réaménagement de la place. Votes : 3 abstentions (PS)

## Gaz de ville

Le conseil prend acte du compte-rendu annuel 2013 de la distribution de gaz déléguée à Gaz réseau Distribution France (GrDF) jusqu'en 2026. **Saint-Pierre-des-Corps compte 5420 abonnés desservis par 64 006 mètres de canalisations.**

La ville autorise GrDF à étudier l'implantation d'équipements de télérelève des compteurs de gaz sur les châteaux d'eau de la Rabaterie et des Sablons. Votes : 2 abstentions (ARIAL-EELV)

## Electricité

Le conseil prend acte du rapport d'activité du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire pour l'année 2013 – qui peut être consulté sur [www.sieil37.fr](http://www.sieil37.fr). Le SIEIL intervient sur l'extension, le renforcement, ou bien l'effacement des réseaux de distribution de l'électricité.

## Équipements sportifs

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'accès aux gymnases, terrains de sport et à la piscine reste gratuit pour les sections de l'USSP, les opérateurs sociaux, les associations handisports, les pompiers de Saint-Pierre et les clubs de quartier. Pour les autres associations et organismes, les tarifs de location varient de 3,40€/h à 44,40€/h. Unanimité

## Piscine : tarifs 2015

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, le ticket d'entrée à la piscine passe à 2,20€ pour les adultes et à 1,96€ par abonnement de dix entrées ; à 1,40€ pour les enfants, étudiants et chômeurs et à 1,24€ par abonnement de dix entrées. Gratuité pour les plus de 65 ans (hors animations). Les six leçons de natation (habitants) : 31,20€ (cours collectifs) et 51€ (cours particuliers). 52,60€ la carte trimestrielle des animations (aqua-forme, natation adaptée, aqua-phobie). Unanimité